

# 4

## Les principaux chiffres de la bio en France



# L'agriculture biologique française en 2006

## 2001-2006 : +2,5% d'exploitations bio par an

Fin 2006, 11 640 exploitations agricoles étaient engagées dans le mode de production biologique, sur une superficie de 552 824 hectares en bio ou en conversion, soit 2% de la surface agricole utilisée (SAU) nationale.

De 2001 à 2006, une progression moyenne du nombre d'exploitations bio de près de 2,5% par an est enregistrée dans un contexte où le nombre total d'exploitations agricoles baisse chaque année.

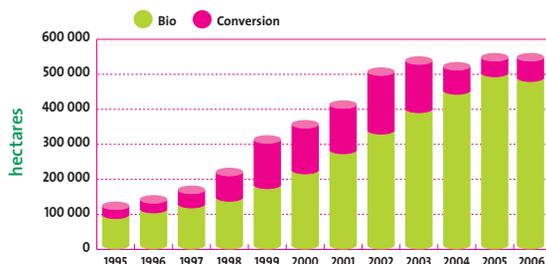
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2006/2005	2006/2001
Nombre d'exploitations en mode de production biologique	10 364	11 288	11 359	11 059	11 402	<b>11 640</b>	2,1%	<b>12,3%</b>
Surfaces en mode de production biologique (en ha)								
dont surfaces certifiées « bio »	419 750	517 965	550 990	534 037	550 488	<b>552 824</b>	0,4%	<b>31,7%</b>
dont surfaces « en conversion »	283 836	342 406	406 338	468 476	504 536	<b>499 589</b>	-1,0%	<b>76,0%</b>
dont surfaces « en conversion »	135 914	175 559	144 652	65 561	45 952	<b>53 235</b>	15,8%	-60,8%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU française*	1,40%	1,75%	1,87%	1,93%	1,99%	<b>2,00%</b>		

\*Source Agreste 2006 pour la SAU nationale totale

Evolution du nombre d'exploitations biologiques depuis 1995



Evolution des surfaces en bio et en conversion depuis 1995



De 2001 à 2003, les surfaces en conversion représentaient 25 à 30% des terres en mode de production biologique. Elles ont permis un développement important de la production certifiée bio mise sur le marché à partir de 2003. Par la suite, le rythme des conversions s'est situé autour de 10% dans un contexte où les productions

ont été mises sur le marché, en particulier dans les secteurs des céréales et de l'élevage, permettant de satisfaire la demande.

Compte tenu de l'évolution des marchés, le rythme de conversion devrait logiquement augmenter de nouveau.

## L'engagement de nouveaux producteurs dans la bio

En 2006, 874 agriculteurs se sont engagés pour la première fois auprès d'un organisme certificateur, soit 7,5% des exploitations biologiques.

Avec 53 235 ha, les surfaces en conversion représentaient près de 10% des surfaces certifiées.

Outre les surfaces des nouveaux producteurs, elles comprenaient les extensions de surfaces cultivées par les autres producteurs bio engagés les années précédentes.

### Nouvelles exploitations biologiques : toutes les régions concernées

Région	Nombre de nouveaux engagements 2006	Région	Nombre de nouveaux engagements 2006
Alsace	13	Languedoc-Roussillon	95
Aquitaine	89	Limousin	19
Auvergne	33	Lorraine	15
Basse-Normandie	20	Midi-Pyrénées	98
Bourgogne	46	Nord-Pas-de-Calais	4
Bretagne	55	Pays de la Loire	63
Centre	33	Picardie	4
Champagne-Ardenne	8	Poitou-Charentes	34
Corse	15	Provence-Alpes-Côte d'Azur	94
Franche-Comté	11	Rhône-Alpes	98
Haute-Normandie	6	Outre-Mer	14
Ile de France	7	<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>874</b>

Les départs ont été moins nombreux que les arrivées en 2006, permettant une augmentation de 2% du nombre total d'exploitations agricoles certifiées par rapport à 2005. Près de la moitié des décisions de départ sont liées à des cessations d'activité agricole, en particulier pour raison de retraite.



## L'agriculture biologique dans les régions

Région	Nombre d'exploitations		Surfaces en mode de production biologique en 2006 (en ha)				
	2006	2006/2005	bio	conversion	Total	2006/2005	2006/2001
Alsace	266	0,8%	10 525	773	11 298	-1,0%	32%
Aquitaine	982	3,9%	23 626	3 087	26 713	3,4%	29%
Auvergne	517	-0,8%	26 377	1 577	27 954	-2,9%	11%
Basse-Normandie	463	-3,7%	24 828	1 442	26 270	-8,1%	1%
Bourgogne	452	5,1%	25 340	3 496	28 836	3,4%	40%
Bretagne	935	1,3%	32 350	2 257	34 607	1,4%	17%
Centre	381	5,8%	17 734	2 673	20 407	1,4%	47%
Champagne-Ardenne	145	0,7%	6 469	562	7 031	-6,3%	23%
Corse	117	10,4%	2 431	870	3 301	2,7%	43%
Franche-Comté	323	-3,6%	22 904	375	23 279	-7,2%	28%
Haute-Normandie	80	0,0%	3 014	333	3 347	-3,3%	13%
Ile de France	78	6,8%	3 823	365	4 188	4,0%	86%
Languedoc-Roussillon	1 015	3,2%	38 250	3 789	42 039	-6,6%	13%
Limousin	300	-2,6%	16 701	1 805	18 506	-3,7%	21%
Lorraine	234	0,0%	17 755	1 588	19 343	0,9%	13%
Midi-Pyrénées	1 214	1,2%	57 921	8 033	65 954	2,0%	56%
Nord-Pas-de-Calais	145	2,8%	3 236	326	3 562	5,3%	26%
Pays de la Loire	1 092	1,0%	57 290	5 675	62 965	-0,5%	35%
Picardie	115	0,9%	4 655	300	4 955	3,8%	54%
Poitou-Charentes	449	-0,2%	21 771	2 887	24 658	-0,6%	35%
Prov-Alpes-Côte d'Azur	929	7,2%	38 892	4 916	43 808	11,2%	64%
Rhône-Alpes	1 336	3,9%	42 838	6 047	48 885	6,7%	43%
Outre-mer	72	-4,0%	859	59	918	1,0%	437%
<b>France</b>	<b>11 640</b>	<b>2,1%</b>	<b>499 589</b>	<b>53 235</b>	<b>552 824</b>	<b>0,4%</b>	<b>32%</b>

\*Source Agreste 2006 pour la SAU régionale

En 2006, près de 2/3 des exploitations certifiées se situaient dans 7 régions : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La densité la plus importante d'exploitations bio se trouve dans la Drôme (532), le Maine-et-Loire (326), la Loire-Atlantique (315) et le Lot-et-Garonne (292).

En cinq ans, les taux d'augmentation les plus forts ont été enregistrés en Alsace, suivie par Provence-Alpes-Côte d'Azur. En revanche, en valeur absolue, les évolutions les plus fortes ont été notées en Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées.

Près d'1/4 des surfaces certifiées sont localisées dans deux régions : Midi-Pyrénées et Pays de la Loire. Rhône-Alpes est en 3e position avec près de 49 000 hectares.

En terme de surface, la Drôme est le premier département français depuis 2006, devant la Loire-Atlantique et l'Aveyron.

La part des surfaces certifiées bio dans l'ensemble des territoires agricoles régionaux est la plus élevée en PACA (6,3%), devant Languedoc-Roussillon (4,3%), Franche-Comté (3,5%), Rhône-Alpes et Alsace (3,3%).

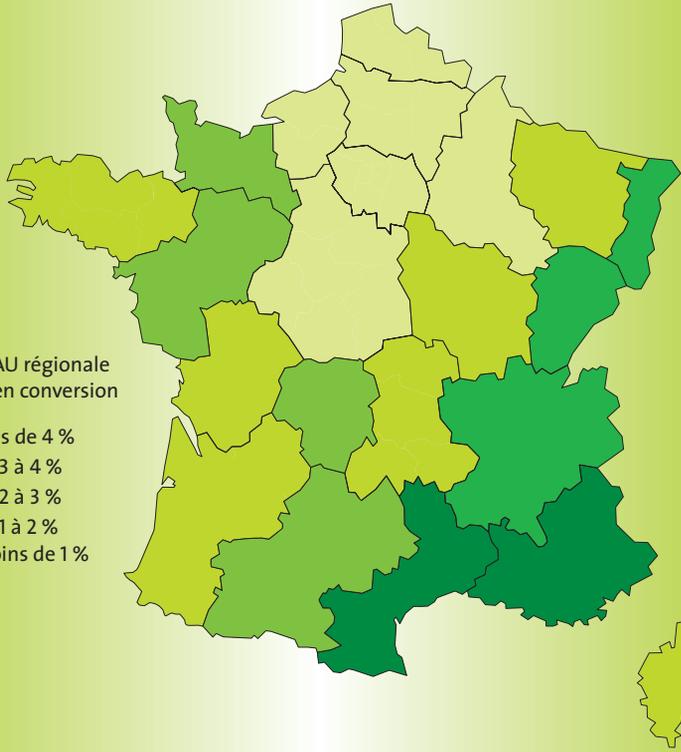
Dans le département de la Drôme, le taux de pénétration atteint 10%, devant les Alpes-de-Haute-Provence (8,2%) et les Hautes-Alpes (7%).

Au cours des cinq dernières années, en valeur absolue, les augmentations les plus fortes des surfaces certifiées ont été observées en Midi-Pyrénées (+56%), en PACA (+64%), Pays de la Loire (+35%) et Rhône-Alpes (+43%).

## Importance relative de l'agriculture biologique dans les régions

% de la SAU régionale  
en bio ou en conversion

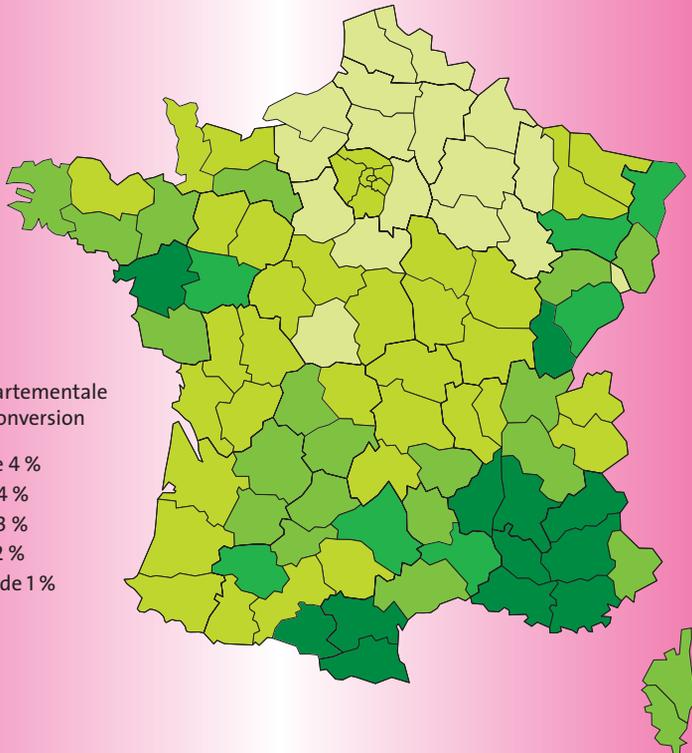
- plus de 4 %
- de 3 à 4 %
- de 2 à 3 %
- de 1 à 2 %
- moins de 1 %



## Importance de l'agriculture biologique dans les départements en 2006

% de la SAU départementale  
en bio ou en conversion

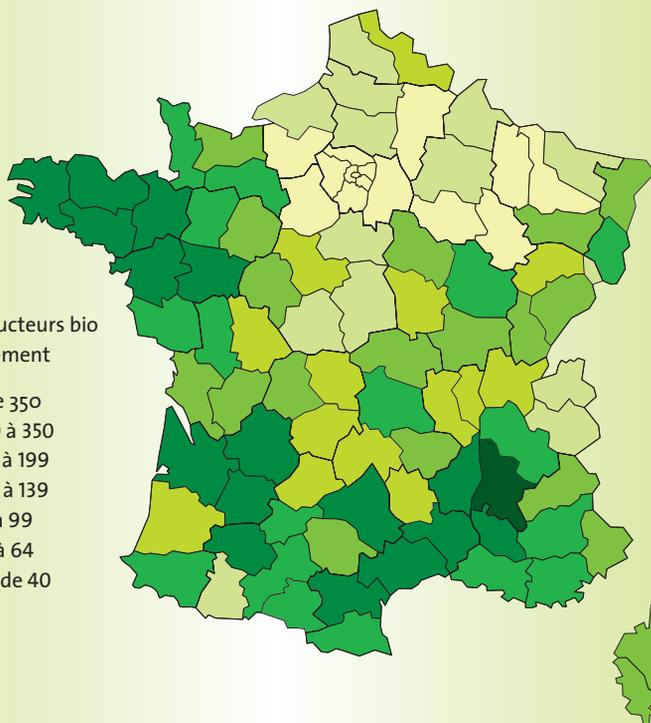
- plus de 4 %
- de 3 à 4 %
- de 2 à 3 %
- de 1 à 2 %
- moins de 1 %



## Répartition des exploitations par département

Nombre de producteurs bio par département

- plus de 350
- de 200 à 350
- de 140 à 199
- de 100 à 139
- de 65 à 99
- de 40 à 64
- moins de 40



## Le palmarès des départements

Rang	Surfaces certifiées		Nombre d'exploitations certifiées		% de SAU départementale	
	Département	en ha	Département	Producteurs certifiés	Département	% SAU
1	Drôme	22 780	Drôme	532	Drôme	10,0%
2	Loire-Atlantique	21 742	Maine-et-Loire	326	Alpes-de-Haute-Provence	8,2%
3	Aveyron	18 505	Loire-Atlantique	315	Hautes-Alpes	7,0%
4	Maine-et-Loire	15 353	Lot-et-Garonne	292	Bouches-du-Rhône	6,9%
5	Aude	15 242	Ardèche	281	Var	6,7%
6	Gers	13 878	Gard	278	Aude	6,4%
7	Alpes de Hte-Provence	13 285	Finistère	257	Pyrénées-Orientales	6,3%
8	Vendée	11 604	Côtes d'Armor	252	Ariège	6,0%
9	Bouches-du-Rhône	11 318	Gers	252	Loire-Atlantique	5,3%
10	Orne	10 922	Aveyron	235	Jura	4,5%

## Profil des exploitations biologiques en 2006



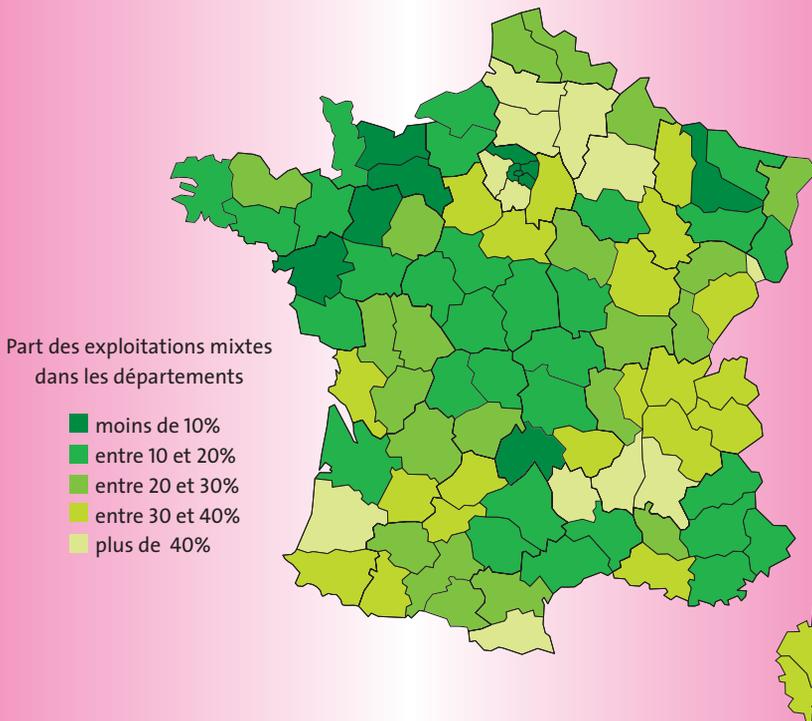
### → Production

- 44% des exploitations cultivaient des céréales ;
- 65% avaient des surfaces toujours en herbe ou des cultures fourragères ;
- 40% pratiquait l'élevage ;
- plus d'1/4 avait un troupeau de vaches laitières ou allaitantes ;

- plus de 40% produisaient des fruits et/ou des légumes ;
- 14% avaient des vignes et 13% produisaient des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.
- Les 3/4 des exploitations ont converti la totalité de leurs terres au mode de production biologique.

La proportion d'exploitations mixtes varie assez fortement suivant les zones.

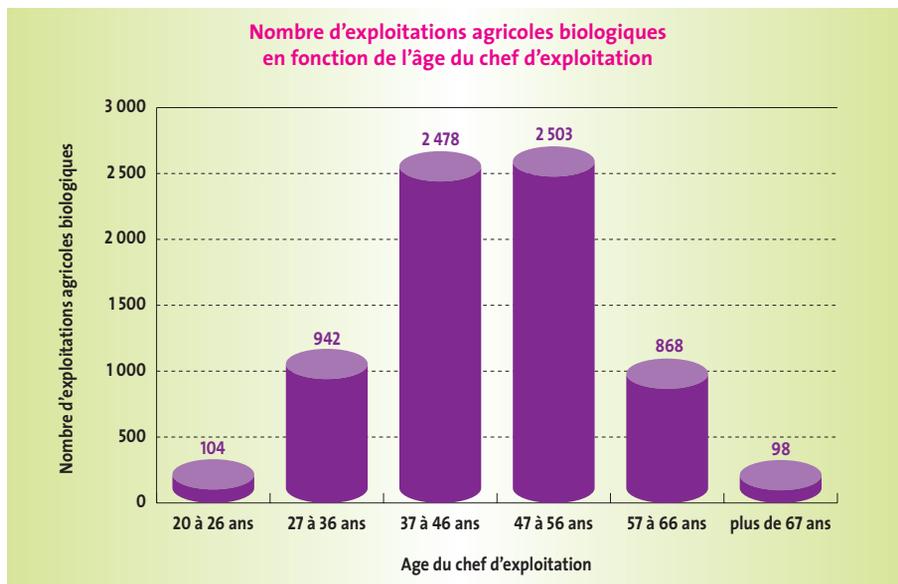
### Part des exploitations mixtes dans les départements



## → Age des exploitants

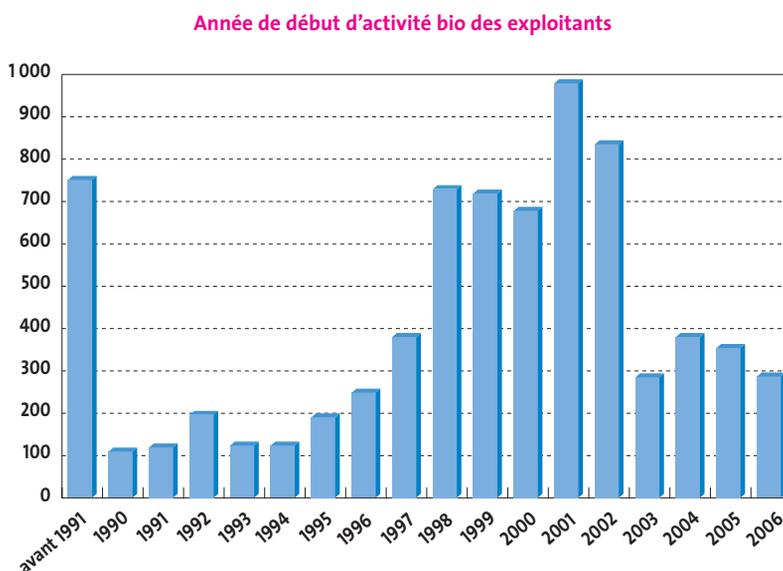
La moitié des chefs d'exploitations en mode de production biologique avaient moins de 46 ans en 2006 (statistiques réalisées à partir de 6 993 exploitations biologiques notifiées).

48% des exploitants utilisaient Internet (statistiques réalisées à partir de 7 425 exploitations biologiques notifiées).



## → Début d'activité

- En 2006, la moitié des exploitants était engagée dans le mode de production biologique depuis 2000 (statistiques réalisées à partir de 7 817 exploitations biologiques notifiées).



Source : Agence BIO 2007, statistiques réalisées à partir des réponses de 7 817 exploitations biologiques notifiées.

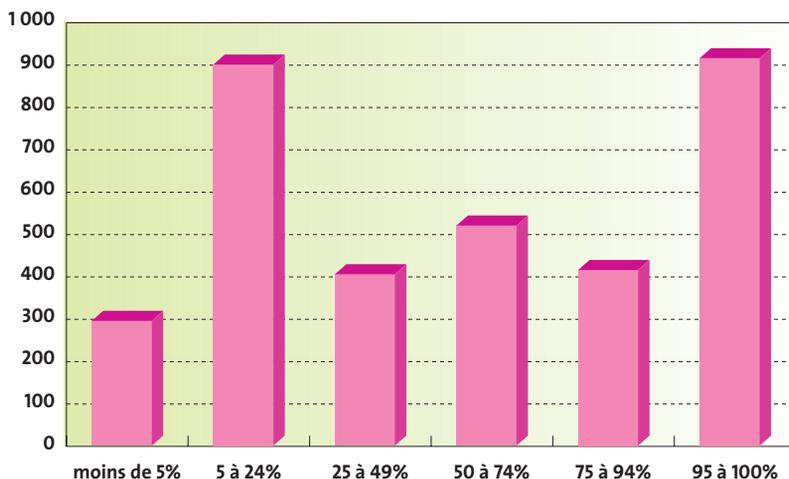
## → Transformation et vente directe

- En 2006, 15% des agriculteurs notifiés en 2006 transformaient des produits biologiques à la ferme (statistiques réalisées à partir de 7 566 exploitations biologiques notifiées).
- En 2006, 44% des producteurs biologiques déclaraient pratiquer la vente directe au

consommateur (à la ferme, sur les foires et les salons, par correspondance, etc.), dont 16% pour la totalité de leurs produits.

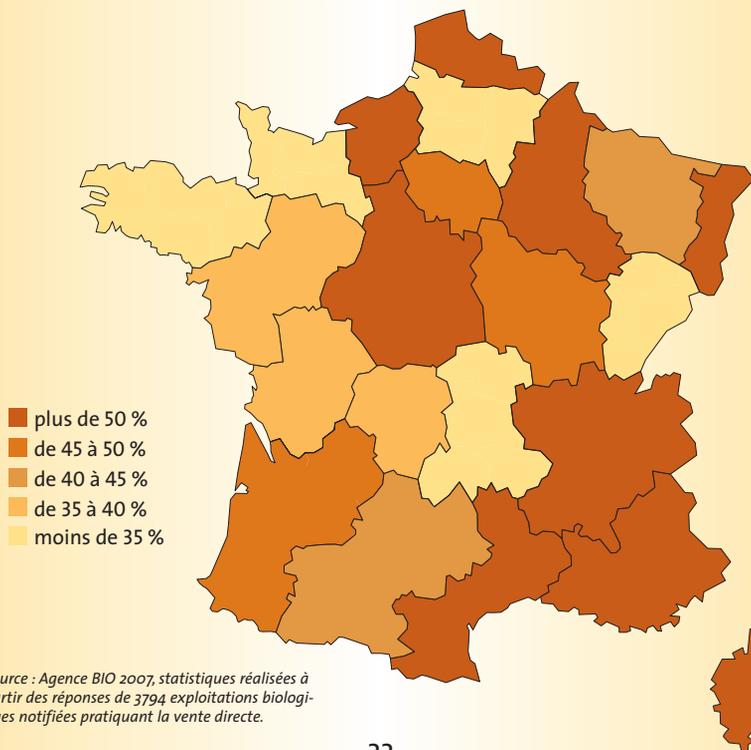
- près de 12% déclaraient une activité touristique et d'accueil en 2006, 5% une activité pédagogique et 11% une activité non agricole.

### Répartition du nombre d'exploitations selon la part de vente directe dans le chiffre d'affaires total



Source : Agence BIO 2007, statistiques réalisées à partir des réponses de 3794 exploitations biologiques notifiées pratiquant la vente directe.

### Proportion de producteurs pratiquant la vente directe par région



Source : Agence BIO 2007, statistiques réalisées à partir des réponses de 3794 exploitations biologiques notifiées pratiquant la vente directe.

Les aides à la conversion existent en France depuis 1992. Le dispositif a évolué, avec notamment la mise en place du système de contrats territoriaux d'exploitation (CTE) jusqu'en août 2002, puis d'un nouveau dispositif, le contrat d'agriculture durable (CAD) en octobre 2003, comprenant une mesure de conversion à l'agriculture biologique (CAB).

Les aides à la conversion sont versées pendant 5 ans alors que la période de conversion est de deux à trois ans. Par ailleurs, des conversions en plusieurs étapes au sein de la même exploitation sont possibles.

Au total, de la mise en place de la mesure en 2000 au 26 juillet 2003, 4 039 contrats de conversion d'exploitations agricoles au mode de production biologique dans le cadre d'un CTE ont été signés.

Puis, à partir d'octobre 2003, les aides à la conversion ont été adaptées au nouveau système des CAD. 2 038 contrats ont été signés dans ce cadre entre 2004 et 2006, pour une superficie de 63 757 hectares.

## Les productions végétales biologiques

	Nb d'exploitations pratiquant cette culture	Evolution 2006/2005	Surfaces bio	Surfaces en conversion	Total surfaces 2006	Evolution des surfaces 2006/2005	Evolution 2006/2001
céréales	5 170	-6,2%	75 374	8 487	83 861	-8,5%	32,6%
oléagineux	1 485	4,6%	16 690	2 018	18 708	8,8%	
protéagineux	1 314	-5,3%	9 845	1 305	11 150	0,4%	
<b>Total grandes cultures</b>	<b>5 411</b>	<b>-5,0%</b>	<b>101 909</b>	<b>11 810</b>	<b>113 719</b>	<b>-5,2%</b>	<b>31,4%</b>
surfaces toujours en herbe (STH)	6 178	0,3%	205 302	14 461	219 763	-2,1%	
prairies temporaires + cultures fourragères	5 249	-1,6%	111 001	11 511	122 512	5,4%	
<b>total fourrage</b>	<b>7 570</b>	<b>-0,6%</b>	<b>316 303</b>	<b>25 972</b>	<b>342 275</b>	<b>0,4%</b>	<b>24,4%</b>
légumes	2 661	-1,3%	8 399	368	8 767	8,5%	39,5%
fruits	2 552	-11,5%	7 517	1 662	9 179	4,2%	8,3%
vigne	1 639	6,8%	14 193	4 615	18 808	8,9%	40,1%
PPAM <sup>(1)</sup>	1 535	4,1%	1 847	591	2 438	8,5%	65,4%
autre			49 421	8 217	57 638	8,1%	102,7%
<b>Total</b>	<b>11 640<sup>(2)</sup></b>	<b>2,1%</b>	<b>499 589</b>	<b>53 235</b>	<b>552 824</b>	<b>0,4%</b>	<b>31,7%</b>

(1) Plantes à parfums, aromatiques et médicinales

(2) Le total est inférieur à la somme des exploitations par type de production, une même exploitation pouvant pratiquer plusieurs cultures différentes

Structurellement, les 2/3 des surfaces certifiées bio sont toujours en herbe ou cultivées avec des plantes fourragères et 21% sont en grandes cultures (dont 70% de céréales). Les cultures pérennes (viticulture et arboriculture) représentent 5% du total de la superficie en mode de production biologique.

### Les surfaces consacrées aux légumes en hausse

En 2006, la hausse des surfaces certifiées s'est poursuivie pour les cultures pérennes, les légumes et les plantes à parfums, aromatiques et médicinales.

Dans le secteur des légumes, dont 2/3 des surfaces concernaient les légumes frais et 1/3 les légumes secs. 44% des surfaces légumières certifiées étaient localisées dans quatre régions (Midi-Pyrénées, Bretagne, Aquitaine et Languedoc-Roussillon). Néanmoins, les orientations diffèrent substantiellement suivant ces régions avec en particulier 77% de surfaces en légumes secs en Midi-Pyrénées et 100% de légumes frais en Bretagne.

## Vignes : d'importantes surfaces en conversion

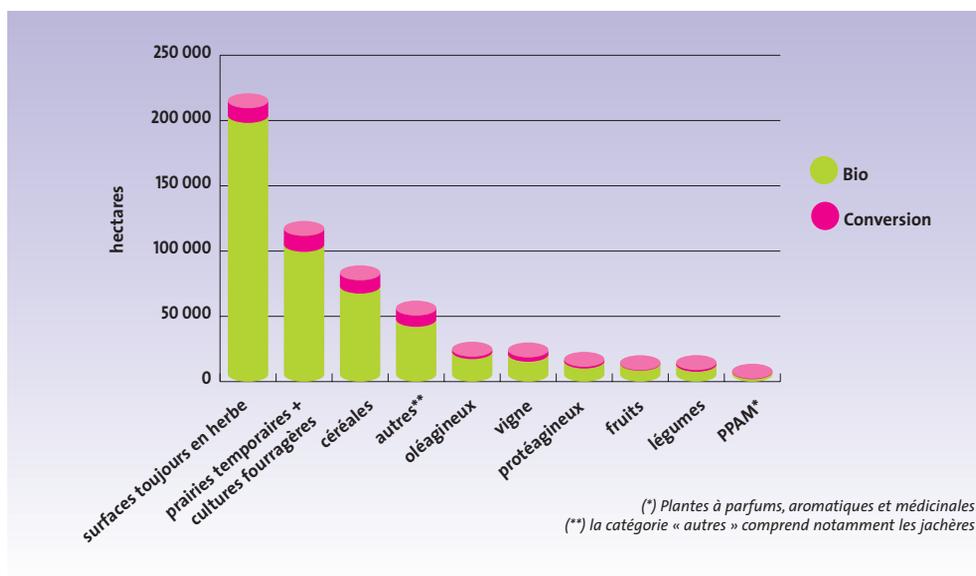
Le secteur de la vigne s'est distingué par l'importance des surfaces en conversion qui représentaient 25% des vignes certifiées. Languedoc-Roussillon reste la première région viticole bio avec plus de 5 000 ha de vigne certifiées (+2%). En Aquitaine, PACA et Rhône-Alpes, qui représentent 45% des vignes certifiées au total, l'augmentation est de 11 à 12%. Les augmentations sont encore plus fortes en Bourgogne (+27%, avec des surfaces en conversion qui représentent 42% des vignes en mode de production biologique), et dans la région Centre (+19%, avec plus du tiers de surfaces en conversion).

## Grandes cultures : les oléagineux se distinguent

Dans le secteur des grandes cultures, une reprise des surfaces en oléagineux est observée (+8,8%), alors que les céréales connaissent une baisse de 8,5%, baisse constatée dans une très large majorité des régions. Des céréales bio très variées sont cultivées. Le blé tendre représente 36% du total des céréales en mode de production biologique (en baisse de 5% par rapport à 2005). Les céréales sont cultivées à quasi-parité à destination de l'alimentation humaine et animale.

Toutes céréales confondues, la collecte a augmenté de plus de 70% en 4 ans.

### Répartition des surfaces végétales en mode de production biologique par type de production



## Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales en expansion

Le secteur des plantes à parfum, aromatiques et médicinales est également en expansion avec 8,5% de surfaces certifiées en plus par rapport à 2005, dont 24% en conversion. Première région avec 43% des surfaces, Rhône-Alpes se distingue par un rythme soutenu de conversion (+21% par rapport à 2005). Les évolutions sont plus contrastées dans les autres régions, le secteur est en particulier en repli dans la région Pays de la Loire.

## Stabilité des surfaces consacrées aux élevages bio en 2006

Les surfaces plus spécifiquement dédiées à l'élevage bio sont constituées aux 2/3 de surfaces toujours en herbe (en baisse de 2,1% par rapport à 2005) et pour un tiers de cultures temporaires et cultures fourragères (en augmentation de 5,4% par rapport à 2005). Globalement, avec 342 275 ha en mode de production biologique, ces surfaces sont donc quasiment au même niveau en 2006 que l'année précédente.

## Les productions animales biologiques

	Nombre d'exploitations	Evolution 2006/2005	Nombre d'animaux en 2006	Evolution du nombre d'animaux 2006/2005	Evolution du nombre d'animaux 2006/2001
vaches allaitantes	1 891	-3,2%	62 140	-9%	49%
vaches laitières	1 569	-3,7%	59 731	-10%	28%
<i>total vaches</i>	<i>3 207<sup>(1)</sup></i>	<i>-3,7%</i>	<i>121 871</i>	<i>-9%</i>	<i>38%</i>
brebis lait	nd	nd	45 707	nd	nd
brebis viande	nd	nd	83 707	nd	nd
<i>total brebis</i>	<i>913</i>	<i>-1,8%</i>	<i>129 414</i>	<i>-7%</i>	<i>29%</i>
chèvres	366	5,8%	27 205	23%	52%
truies reproductrices	213	-4,9%	4 168	4%	nd
poulets de chair	542	28,1%	4 504 899	1%	-29%
poules pondeuses	664	2,2%	1 604 366	-1%	13%
pisciculture	14	8%	nd	nd	nd

(1) Le total est inférieur à la somme des exploitations par type de production, une même exploitation pouvant pratiquer plusieurs élevages différents.

Au total, de 2001 à 2006, les surfaces certifiées ayant spécifiquement vocation à nourrir des animaux ont augmenté de plus de 23% (sans compter les céréales dont les surfaces ont globalement crû de 32,6%).

### Bovins : des filières qui se structurent

De 2001 à 2005, les effectifs de vaches certifiées bio ont augmenté de 38% (+49% pour les vaches allaitantes, +28% pour les vaches laitières) tandis que l'effectif global sur le territoire français baissait de 5 à 6%.

L'évolution des troupeaux a été contrastée d'une année sur l'autre. Une baisse, probablement conjoncturelle, a été observée en 2006 par rapport à 2005. Pour l'essentiel, elle s'explique par des cessations d'activité (le nombre d'exploitations détenant des bovins bio a diminué de 3,7% par rapport à 2005) et probablement une augmentation du rythme de ventes pour la boucherie, dans un contexte où la part des animaux valorisés en bio augmente.

En 5 ans, la collecte de lait de vache a augmenté de 44%. La part de ce lait valorisé en bio a varié d'une année sur l'autre. Elle est en augmentation depuis la mi-2005.



### Secteur avicole : des évolutions contrastées

Dans le secteur avicole, le nombre de poulets de chair et de poules pondeuses est quasi stable par rapport à 2005. Il semble que de plus en plus d'agriculteurs bio élèvent des poulets de chair, accentuant la diversification de leur exploitation. Au cours des six dernières années, ces deux productions n'ont pas évolué dans le même sens, avec une augmentation pour la production d'œufs et une baisse pour les poulets de chair. Toutefois, en 2001, la production n'était pas représentative de l'ensemble de la période, étant exceptionnellement élevée.

### Les élevages porcins en progression par rapport à 2005

On constate une hausse des effectifs de truies de 4% en 2006 par rapport à 2005.

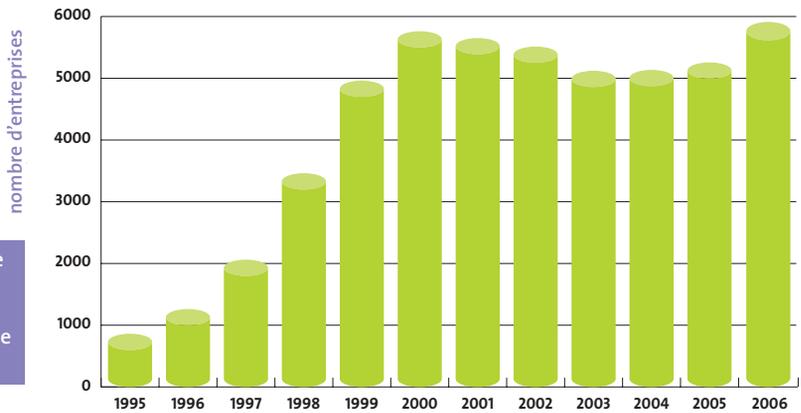
# Les préparateurs et distributeurs de produits biologiques en 2006

## Transformation bio : près de 5 000 entreprises concernées

4 883 entreprises de transformation étaient certifiées en 2006, dont :

- 4 198 dans le domaine des productions végétales,
- 616 en productions animales.

En 10 ans, le nombre d'entreprises certifiées a été multiplié par 8.



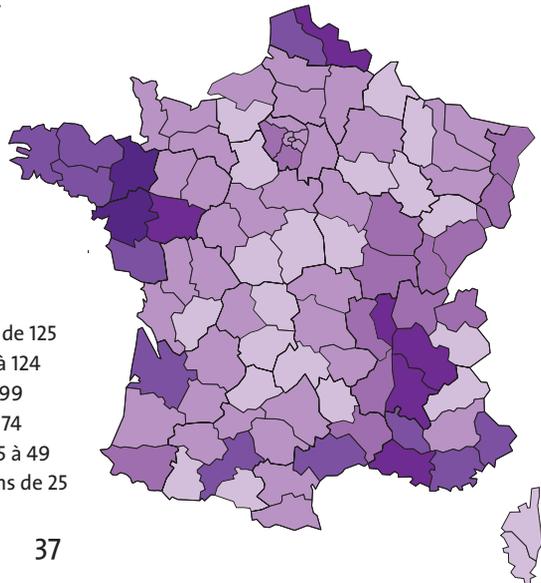
Evolution du nombre de préparateurs et distributeurs certifiés en agriculture biologique

Depuis 1995, l'observatoire national de l'agriculture biologique recense le nombre d'entreprises de transformation et de distribution certifiées en agriculture biologique. La forte augmentation constatée en 2006 résultait essentiellement de l'évolution de la réglementation : depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, l'obligation de certification a, en effet, été étendue aux distributeurs de produits biologiques. Aussi, le nombre de distributeurs certifiés a considérablement augmenté en un an, passant de 161 en 2005 à 919 en 2006. Le nombre d'entreprises de transformation hors distributeurs a augmenté de 1% entre 2005 et 2006, passant de 4 834 à 4 883.

## Répartition par département des préparateurs de produits bio en 2006

Les entreprises de transformation de produits biologiques sont plutôt localisées dans le Grand Ouest, le Nord et la vallée du Rhône.

Source : Agence BIO/OC 2006



## Nombre de préparateurs et distributeurs par activité bio principale en 2006

Principale activité bio	Préparateurs	Distributeurs
<b>Semences et plants</b>	<b>65</b>	<b>1</b>
<b>Secteur des fruits et des légumes, dont :</b>	<b>280</b>	<b>189</b>
pommes de terre	8	1
jus de fruits et de légumes	31	4
fruits et légumes divers	241	184
<b>Industries des corps gras, dont :</b>	<b>36</b>	<b>10</b>
huiles et graisses brutes	33	5
huiles et graisses raffinées	3	5
<b>Travail des grains et fabrication de produits amylacés, dont :</b>	<b>181</b>	<b>14</b>
1 <sup>ère</sup> transformation (meunerie, semoulerie...)	110	10
organismes stockeurs et négociants en grains	67	–
produits amylacés	4	4
<b>Fabrication d'aliments pour animaux, dont :</b>	<b>123</b>	<b>24</b>
aliments pour animaux de ferme	121	23
aliments pour animaux de compagnie	2	1
<b>Autres industries alimentaires, dont :</b>	<b>3 161</b>	<b>29</b>
pain et pâtisserie fraîche	1 278	1
terminaux de cuisson de pains	1 566	–
biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation	62	2
sucre	9	1
chocolaterie, confiserie	52	1
pâtes alimentaires	18	3
thé et café	60	6
condiments et assaisonnements	36	2
aliments adaptés à l'enfant et diététiques	6	3
industries alimentaires diverses	74	10
<b>Secteur des boissons, dont :</b>	<b>190</b>	<b>13</b>
boissons alcooliques distillées	3	1
alcool éthylique de fermentation	1	–
vin	154	12
cidrerie	17	–
autres boissons fermentées	7	–
brasserie	8	–
<b>Huiles essentielles</b>	<b>162</b>	<b>26</b>
<b>Total Productions végétales</b>	<b>4 198</b>	<b>306</b>
<b>Œufs</b>	<b>45</b>	<b>3</b>
<b>Miel</b>	<b>16</b>	<b>1</b>
<b>Secteur des viandes, dont :</b>	<b>371</b>	<b>16</b>
viandes de boucherie	283	6
viandes de volailles	24	6
produits à base de viande	64	4
<b>Industries du poisson</b>	<b>29</b>	<b>–</b>
<b>Industries laitières, dont :</b>	<b>155</b>	<b>10</b>
produits laitiers	153	10
glaces et sorbets	2	–
<b>Total Productions animales</b>	<b>616</b>	<b>30</b>
<b>Restaurants</b>	<b>19</b>	<b>–</b>
<b>Opérateurs multiproduits</b>		<b>582</b>
<b>Autres</b>	<b>51</b>	
<b>Nombre total d'opérateurs certifiés (récapitulatif)</b>	<b>4 883</b>	<b>919</b>

Source : Agence BIO/OC 2006

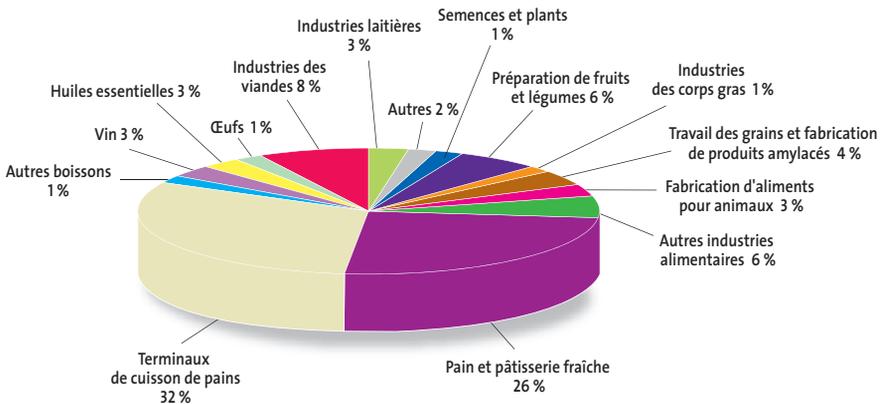
## Profil des entreprises de transformation

Les entreprises de transformation et de conditionnement de produits biologiques sont diversifiées, mais le secteur végétal prédomine largement :

- plus de 85% des entreprises de transformation certifiées travaillent dans le domaine des productions végétales ;
- 58% fabriquent du pain bio (1 278 boulangeries et 1 566 de terminaux de cuisson de pain) ;

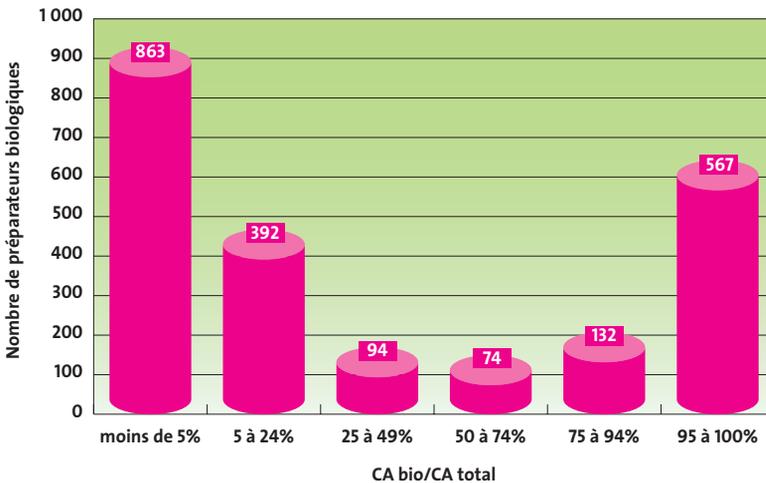
- 6% sont impliquées dans le secteur des fruits et légumes ;
  - 4% dans le secteur des boissons ;
  - 3% dans la fabrication d'huiles essentielles ;
  - 8% dans le secteur des viandes et 3% dans le secteur laitier ;
- Parmi les distributeurs certifiés, les 2/3 ont une activité multiproduits.

### Répartition des entreprises ayant une activité biologique par secteur d'activité



### Plus d'1/4 des préparateurs spécialisés dans l'activité biologique

#### Répartition des préparateurs biologiques en fonction du % du CA en bio



27% des entreprises sont spécialisées dans l'activité biologique, tandis que 40% y consacrent moins de 5% de leur chiffre d'affaires - Source : notifications Agence Bio 2006, statistiques réalisées sur la base de 2 112 répondants

## Sources d'approvisionnement

- 45% des préparateurs notifiés en 2006 déclaraient s'approvisionner au niveau régional (26% en totalité),
- 63% au niveau national mais en dehors de leur région (35% en totalité),
- 27% depuis l'Union européenne hors France (5% en totalité)
- 12% dans les pays tiers à l'Union européenne (1,5% en totalité).

(statistiques réalisées sur une base de 2 435 répondants).

Ces statistiques tiennent compte des 15% de préparateurs/producteurs agricoles qui transforment à la ferme en utilisant plus de 50% de produits achetés à l'extérieur de leur exploitation. Elles reflètent la diversité des sources d'approvisionnement et non pas les volumes et les chiffres d'affaires liés à chacune d'entre elles.

## Destination géographique des produits bio

Comme pour les achats de matières premières, les ventes sont majoritairement effectuées en France avec une part très significative dans les régions de production :

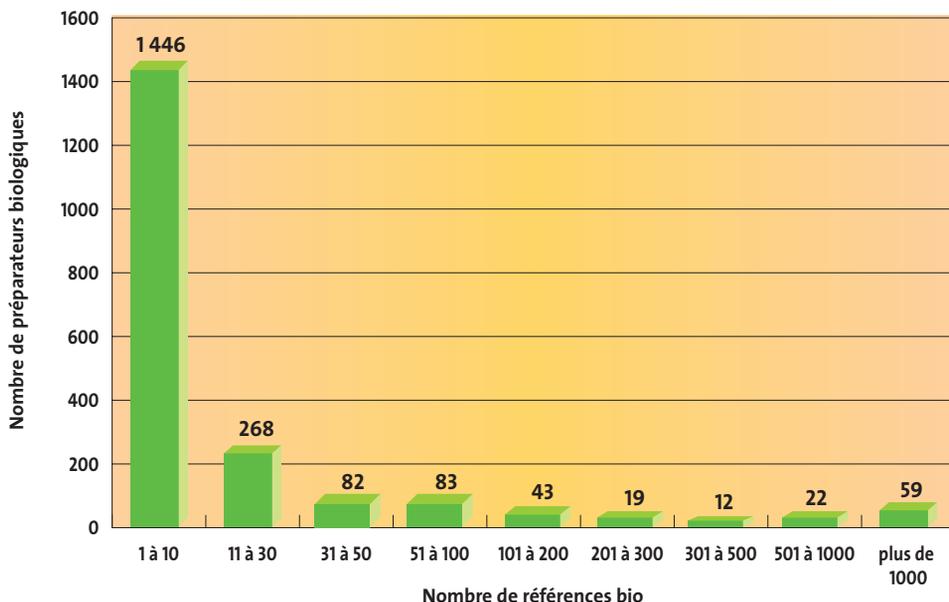
- 59% des préparateurs ont vendu leurs produits bio dans leur région (38% en totalité),
- 53% au niveau national hors région (20% en totalité),
- 26% dans l'Union européenne hors France (2% en totalité),
- 10% dans un pays tiers à l'Union européenne (0,3% en totalité).

(statistiques réalisées sur une base de 2 580 répondants).



## Nombre de références bio

Répartition des préparateurs biologiques suivant le nombre de références bio



Source : notifications Agence Bio 2006, statistiques réalisées sur la base de 2 034 répondants

## Des entreprises exportatrices

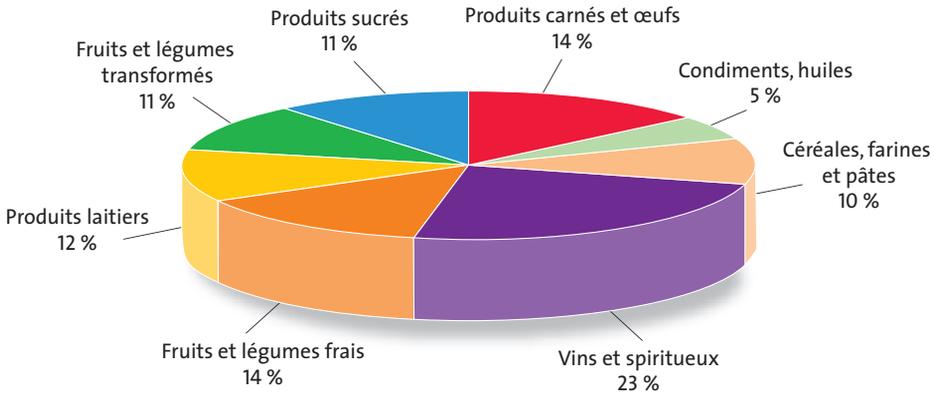
Certaines entreprises sont significativement impliquées au plan international : 26% sur les marchés de l'Union européenne et 10% exportent vers les pays tiers (*statistiques réalisées sur une base de 2 573 répondants*).

Ainsi, parmi les entreprises agroalimentaires françaises exportatrices recensées par UBIFRANCE en 2006, 392 vendaient des produits biologiques à l'extérieur du territoire national, essentiellement vers les pays de l'Union européenne.

Le secteur des vins et spiritueux est en première position avec 23% des entreprises, suivi des produits carnés et œufs ainsi que des fruits et légumes frais (14% chacun).



## Entreprises de transformation de produits biologiques exportatrices par types de produits



Source : UBIFRANCE 2007



# Les importateurs de produits biologiques en 2006

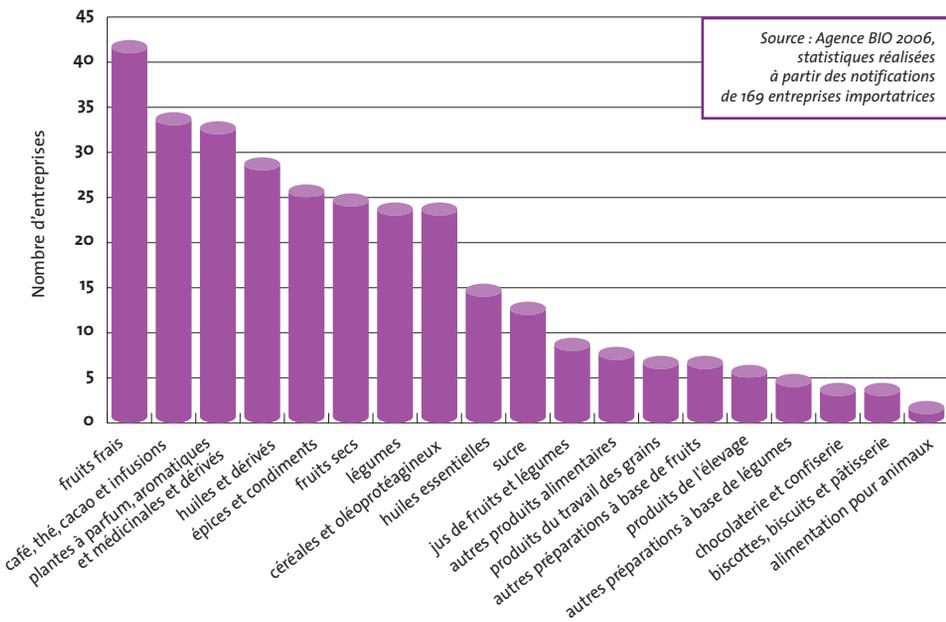
Chaque année, les entreprises qui importent des produits bio en provenance des pays non membres de l'Union européenne (pays tiers), qualifiées d'importatrices, sont tenues de notifier leur activité auprès de l'Agence BIO. Elles doivent également demander une autorisation d'importation pour chaque fournisseur auprès du Ministère en charge de l'Agriculture.

Toutefois, des accords bilatéraux ont progressivement ouvert l'accès au marché communautaire, sans obligation d'autorisation au

cas par cas, pour l'Argentine, l'Australie, le Costa Rica, Israël, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Inde. Cela explique l'absence de ces pays dans les statistiques concernant les demandes d'autorisation d'importation.

En 2006, 169 entreprises ont notifié une activité d'importation de produits biologiques en France auprès de l'Agence BIO. 32% exerçaient de plus une activité de transformation de produits bio. 66 entreprises ont importé des produits appartenant à plusieurs familles.

## Nombre d'importateurs par famille de produits



Ce diagramme ne reflète pas les volumes importés, mais le nombre d'entreprises impliquées dans l'activité d'importation dans chaque famille de produits. Les fruits frais sont importés par le plus grand nombre d'entreprises : 24% des importateurs notifiés. Ils sont suivis par des denrées ne pouvant pas être produites en France, tels que le café, le thé et le cacao.

Les importations de fruits portent surtout sur les fruits exotiques (mangues, bananes, ananas) provenant d'Afrique et d'Amérique Latine, suivis par les olives importées du Maghreb et de l'Union européenne, les dattes et les oranges. Les légumes importés par le plus grand nombre d'entreprises sont les haricots, les champignons et les tomates.

Dans la famille des graines, le quinoa est la plus importée. Les fruits secs importés le plus fréquemment sont les noisettes, les amandes et les noix. Environ 40% des importations de fruits secs proviennent de Turquie.

Les huiles essentielles et les plantes aromatiques sont importées principalement d'Afrique et de Turquie.

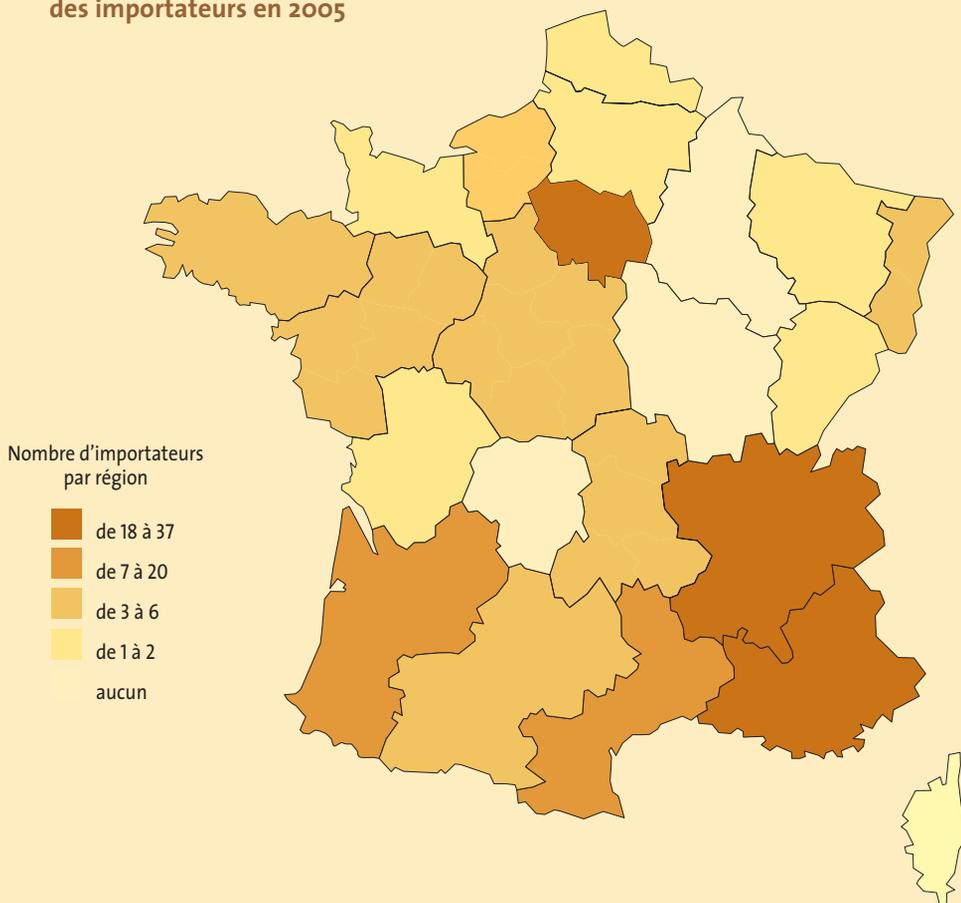
La production et le commerce d'huiles essentielles, de plantes aromatiques et médicinales concernent l'industrie cosmétique, la phytothérapie (santé) et l'industrie agroalimentaire (et plus spécialement le secteur des arômes alimentaires).

### Localisation des importateurs

23% des importateurs se situent en Ile-de-France, 18% en PACA, 14% en Rhône-Alpes, 12% en Languedoc-Roussillon et 9% en Aquitaine, régions dans lesquelles se trouvent les principaux points d'entrée sur le territoire, ports, aéroports, Marchés d'Intérêt National et sièges sociaux.



### Répartition sur le territoire des importateurs en 2005



## Nombre de demandes et d'importateurs par pays tiers

Pays tiers	Evol. des demandes		% par pays	Importateurs
	2001	2006	2006	par pays
MAROC	21	43	10,51%	35
MADAGASCAR	13	33	8,07%	20
TUNISIE	17	26	6,36%	17
TURQUIE	13	26	6,36%	16
SRI LANKA	3	23	5,62%	15
BRESIL	15	20	4,89%	15
CHINE	3	19	4,65%	8
EGYPTE	11	17	4,16%	11
USA	8	16	3,91%	11
AFRIQUE DU SUD	2	15	3,67%	12
BOLIVIE	1	12	2,93%	7
CANADA	4	11	2,69%	10
BULGARIE	12	10	2,44%	6
BURKINA FASO	7	8	1,96%	6
AUTRES	56	130	31,78%	108
<b>TOTAL</b>	<b>186</b>	<b>409</b>		<b>297</b>

Source : Ministère de l'Agriculture, DGPEI

Les demandes d'autorisation d'importation concernent principalement 4 pays : le Maroc, pour lequel 43 autorisations ont été délivrées à 35 importateurs, suivi par Madagascar avec 33 demandes

présentées par 20 importateurs, la Tunisie avec 26 demandes par 17 importateurs et la Turquie avec 26 demandes par 16 importateurs.

## Profil des importateurs français

- En moyenne, 46% du chiffre d'affaires des importateurs est assuré par l'activité bio.
- 27% sont des importateurs bio exclusifs, avec 173 références en moyenne.
- Concernant la totalité des importateurs de produits bio notifiés, le nombre moyen de salariés est de 25 et l'équivalent temps plein bio de 13.
- Sur les 169 entreprises ayant indiqué la zone de commercialisation de leurs produits, 31% citaient leur région, 75% la France (hors région), 47% l'Union européenne et 23% les pays tiers.

### NOTE

Ces données ne fournissent pas d'informations complètes sur les produits d'importation présents sur le marché français car elles ne tiennent pas compte des produits transitant par les pays membres de l'Union européenne. Elles donnent des informations sur les importateurs ayant leur siège social en France.

# 5

## La commercialisation et la consommation des produits biologiques



# La commercialisation et la consommation des produits biologiques en 2006

## Le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique : 1,6 milliard d'euros en 2005.\*

Ce marché est en augmentation constante : chaque année depuis 1999, une augmentation moyenne de + 9,5% a été enregistrée.

### Magasins spécialisés et GMS : 3/4 du marché à part égale

Les produits bio empruntent essentiellement trois circuits de distribution : magasins spécialisés, grandes et moyennes surfaces (GMS) et vente directe.

- **La distribution spécialisée bio et traditionnelle** a généré un chiffre d'affaires de 661 millions d'euros, représentant 42,2% du total des achats d'aliments biologiques. Elle comprend :
  - des magasins généralistes organisés en réseaux (22,9%),
  - des magasins généralistes indépendants (14,7%),
  - et des artisans "traditionnels" pour 4,5% du chiffre d'affaires total des produits alimentaires bio,

principalement dans les secteurs de la boulangerie, de la boucherie et du commerce de détail de fruits et légumes.

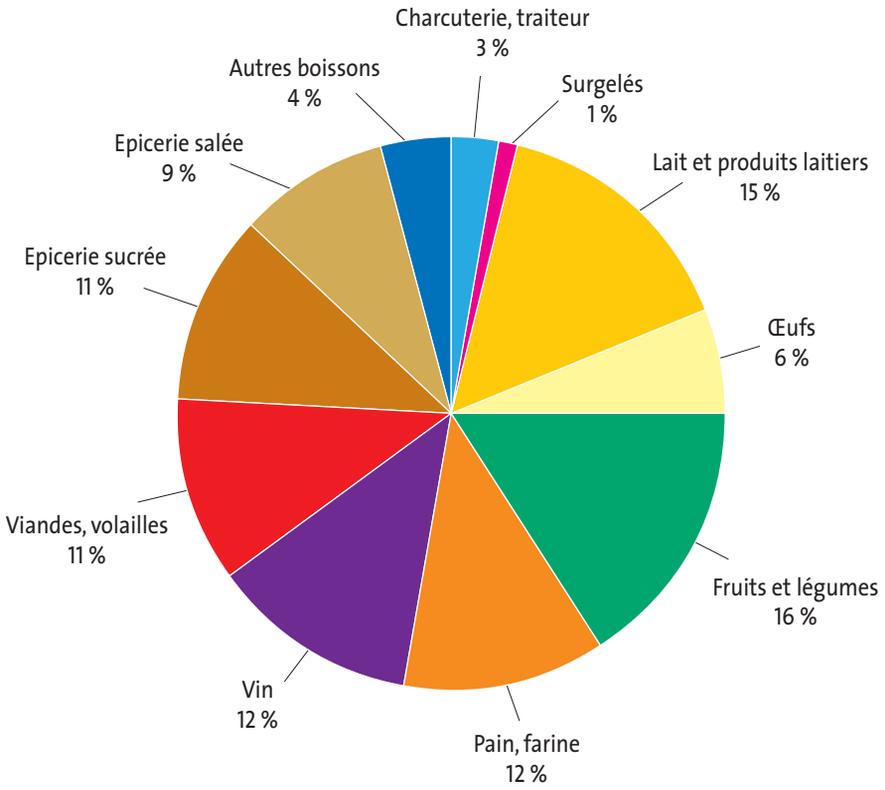
- **Les grandes et moyennes surfaces** représentaient 39,6 % des ventes de produits alimentaires bio, avec un chiffre d'affaires de 619 millions d'euros.
- **La vente directe** a réalisé en 2005, 285 millions d'euros de chiffres d'affaires, soit 18,2% du marché alimentaire bio.
- Encore modeste, mais en développement, **la Restauration Hors Domicile** connaît de plus en plus d'initiatives d'introduction de produits bio dans les menus, particulièrement en restauration scolaire.

\* Enquête réalisée auprès de 517 acteurs de distribution bio : détaillants indépendants, préparateurs, centrales d'achats de grandes surfaces alimentaires, centrales et grossistes bio et autres grands comptes.

## Tous les secteurs de produits sont représentés

- **Le rayon crèmerie**, avec les produits laitiers (en particulier le lait liquide) et les œufs a généré en 2005 un chiffre d'affaires de 326 millions d'euros, soit près de 21% de la consommation des aliments bio.
- **Les fruits et légumes bio** suivent avec 264 millions d'euros, soit plus de 16% du marché alimentaire bio.
- Les différentes catégories de **pains et farines** ont généré 190 millions d'euros, représentant 12% du marché bio.
- **Les vins issus de raisins biologiques et autres boissons alcoolisées** représentaient 189 millions d'euros et 12% du marché des aliments bio.
- **Les viandes et volailles** ont dégagé un chiffre d'affaires de 179 millions d'euros, soit plus de 11% du marché bio.
- **L'épicerie sucrée** (biscuits, confitures, etc...) a réalisé 166 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 11 % de parts des ventes et **l'épicerie salée** (huiles, condiments, etc...) 134 millions pour 9 %, soit au total 20 %.

Répartition de la part des ventes des différents produits bio



## Les orientations diffèrent selon les circuits de distribution

- **Les magasins spécialisés** proposent une large gamme de produits et ont une position dominante dans la vente de produits d'épicerie et traiteurs par rapport aux autres circuits.
- **Les GMS** vendent principalement des produits peu transformés comme le lait, les œufs, le café et la viande.
- **La vente directe**, principalement sur les marchés et à la ferme, est spécialement développée dans les secteurs des vins et des fruits et légumes.

Stade de détail. Mios €	TOTAL	GMS	Magasins spécialisés et traditionnels	Vente directe
en 2005				
Viande bovine	84	43	22	19
Viande porcine	22	15	7	1
Viande agneau	13	3	4	6
Volailles	60	38	7	15
Œufs	95	45	40	10
Lait	99	80	14	5
Produits laitiers	132	69	33	30
Charcuterie salaison	12	6	6	-
Traiteur	28	1	27	-
Saurisserie Fumaison	4	1	3	-
Épicerie sucrée	166	53	113	-
Épicerie salée	134	58	76	-
Vin	189	45	63	81
Boissons végétales	29	14	15	-
Jus de fruits	33	14	14	5
Autres boissons	2	1	1	-
Surgelés	10	9	1	-
Pain/Farine	190	68	89	33
Fruits et légumes	264	57	127	80
<b>TOTAL</b>	<b>1564</b>	<b>619</b>	<b>661</b>	<b>285</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>39,60%</b>	<b>42,20%</b>	<b>18,20%</b>

## Des perspectives de développement dans tous les circuits:

De nombreux magasins spécialisés bio, indépendants ou en réseau, s'ouvrent régulièrement. Parmi les 290 gérants de commerces spécialisés bio interrogés, 41% ont déclaré en 2006 avoir l'intention d'agrandir leur magasin et 63% de diversifier la gamme de produits bio proposés aux consommateurs.

Pour la GMS, le marché des produits bio apparaît comme un segment en croissance. La plupart des enseignes interrogées souhaitent stimuler ce développement par différentes actions.

La vente directe et la Restauration Hors Domicile tendent aussi à se développer.

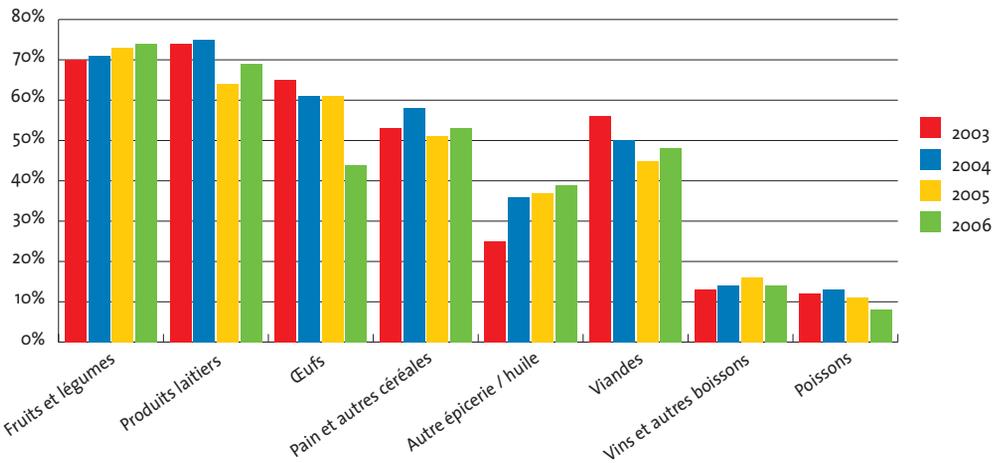
## Plus de 4 Français sur 10 consomment au moins un produit bio au moins une fois par mois.

D'après l'enquête CSA/Agence BIO réalisée du 25 au 31 octobre 2006 (voir méthodologie), 43 % des Français ont déclaré avoir consommé au moins un produit biologique au cours des 4 semaines précédant l'enquête, 7% tous les jours.

Au cours des 6 mois suivant l'enquête, 24% des consommateurs-acheteurs avaient déclaré avoir l'intention d'augmenter leur consommation et 71 % de la maintenir.

Les produits vedettes sont les fruits et légumes. En 2006, 74% des consommateurs de produits biologiques ont déclaré avoir consommé un ou plusieurs fruits ou légumes bio. Ceux-ci sont suivis par les produits laitiers (lait, fromages, yaourts ou dessert lactés et beurre), les œufs, le pain et la volaille.

### Produits biologiques consommés



Source : baromètre CSA/Agence BIO. Base : 311 consommateurs sur 1 000 personnes enquêtées en 2003, 395 consommateurs sur 1 000 personnes enquêtées en 2004, 442 consommateurs sur 1 042 personnes enquêtées en 2005 et 349 consommateurs sur 1 006 personnes enquêtées en 2006.



## Place des différents circuits

La place des différents circuits de commercialisation est contrastée en fonction des produits, des régions et de la saison.

D'après l'enquête CSA, en 2006, 72% des consommateurs de produits biologiques ont déclaré effectuer des achats de produits biologiques en grande surface.

## Principaux lieux d'achat cités pour les différents produits biologiques

	Magasins spécialisés en produits Bio	Marché	GMS	Commerçants, artisans	Ferme
<b>Cité au moins une fois</b>	<b>30%</b>	<b>37%</b>	<b>75%</b>	<b>22%</b>	<b>23%</b>
Fruits et légumes	15%	38%	27%	2%	12%
Œufs	12%	18%	43%	1%	25%
Lait	13%	4%	75%	-	6%
Fromages	17%	37%	36%	4%	4%
Autres produits laitiers	19%	7%	69%	1%	2%
Pain	27%	15%	27%	29%	2%
Autres céréales	41%	3%	54%	1%	-
Épicerie	36%	2%	57%	2%	-
Huile	52%	-	43%	2%	1%
Volaille	7%	8%	33%	16%	32%
Bœuf	10%	5%	36%	35%	11%
Porc, charcuterie, agneau	14%	7%	31%	25%	22%
Poissons	11%	36%	34%	12%	
Vins	25%	5%	18%	9%	20%
Autres boissons	31%	8%	58%	-	-
Produits à base de soja	31%	1%	62%	1%	-
Compléments alimentaires	49%	-	48%	-	-

Source : baromètre CSA/Agence BIO 2006 (base 349 consommateurs/acheteurs de produits biologiques)

**Le panier bio s'élargit :**  
**5 catégories différentes de produits bio**  
**consommées en moyenne en 2006 contre 4,4 en 2005.**

## L'offre de produits bio en GMS évolue

Les relevés du Service des Nouvelles des Marchés (SNM) concernent le lait, les œufs, le poulet, les fruits et les légumes biologiques. Ils font ressortir que le lait conditionné biologique est présent dans 93% des GMS et les œufs biologiques dans 92% d'entre elles.

Concernant la viande, le poulet biologique a le meilleur taux de présence : 35%, suivi des steaks hachés : 27%. Le veau est la viande la moins présente en GMS.

Pour les fruits et légumes biologiques, l'offre en GMS varie selon les catégories de produits. La carotte est le légume le plus présent : 37% de GMS proposent des carottes biologiques toute l'année. Le deuxième légume biologique est la pomme de terre avec 31% de taux de présence en GMS sur l'année. Viennent ensuite la tomate ronde, la courgette, l'ail et le concombre, avec des taux de présence de 27%. Enfin, le chou-fleur, la chicorée, le poireau et les haricots verts sont les légumes les moins présents dans les GMS. Les pommes sont les fruits les plus courants en GMS avec un taux de présence de 25% pour la pomme bicolore et de 22% pour la Golden.

## Taux de présence des fruits et légumes bio en GMS : évolution sur 2003, 2004, 2005 et 2006

	Pourcentage de magasins proposant le produit			
	Semaine 24	Semaine 24	Semaine 23	Semaine 24
	9 au 14 juin 2003	7 au 13 juin 2004	6 au 12 juin 2005	12 au 17 juin 2006
Carotte	27%	27%	37%	37%
Courgette	22%	25%	21%	27%
Tomate ronde	22%	22%	23%	27%
Pomme de terre	18%	22%	30%	31%
Concombre	14%	19%	24%	27%
Chou-fleur	4%	Non renseigné	7%	1%
Salade	7%	Non renseigné	4%	6%
Poireau	1%	Non renseigné	1%	2%
Melon	3%	7%	1%	8%
Fraise	3%	Non renseigné	1%	1%

